

Le 12 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE DÉMOUSTICATION DANS UN SECTEUR DE LA COMMUNE DE HOLTZHEIM

Suite à l'identification à Holtzheim de cas de dengue chez des personnes ayant récemment séjourné dans un pays tropical où la maladie est présente, une opération de démoustication, visant à détruire et empêcher la prolifération de moustiques tigres potentiellement porteurs de la maladie, est programmée dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 août 2025 dans un quartier de Holtzheim.

Les enquêtes épidémiologique et entomologique menées par les autorités sanitaires ont conduit à l'identification d'une zone fréquentée à Holtzheim par ces personnes pendant la période de virémie (durée pendant laquelle le virus étant présent dans le sang, un moustique piquant cette personne peut ensuite en contaminer d'autres).

Une action ciblée de démoustication

Après concertation, les autorités sanitaire, municipale et préfectorale ont décidé la réalisation d'une opération de démoustication, conformément au cadre réglementaire et dans une optique de prévention. Ce traitement insecticide aura lieu dans la zone concernée dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 août 2025 (sous réserve de conditions météorologiques adéquates).

La mise en place de ce traitement est une procédure habituelle qui permet de répondre à un enjeu fort de santé publique afin d'éviter toute transmission de la maladie à d'autres personnes résidant dans ce secteur ou le fréquentant. Ces opérations de démoustication sont réservées à l'intervention autour des cas d'arbovirose (Dengue, Zika et Chikungunya).

Les résidents et établissements des rues concernées ont été informés de cette opération ainsi que des mesures de précaution à prendre : demeurer à l'intérieur des bâtiments, fermer les fenêtres durant l'intervention, rincer à l'eau le mobilier de jardin ou encore rentrer les gamelles des animaux.

Une maladie virale transmise par les moustiques

La dengue est une maladie virale transmise à l'être humain par piqûre de moustiques infectés du genre *Aedes*, aussi appelés moustiques tigres. Les symptômes les plus fréquents sont une forte fièvre, des maux de tête, des courbatures, des nausées et des éruptions cutanées.

La plupart des malades ont des symptômes légers et se rétablissent en 1 à 2 semaines. Certains développent une dengue sévère et sont hospitalisés.

Contacts presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Bas-Rhin : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Il n'existe pas de traitement spécifique contre la dengue. La douleur et la fièvre sont traitées avec des antalgiques et des antipyrétiques.

Prévenir les piqûres de moustiques est le meilleur moyen d'éviter de contracter la dengue. La prévention individuelle repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques: répulsifs en sprays ou crèmes, serpentins, diffuseurs électriques, vêtements longs, moustiquaires...

Moustique tigre : soyons tous attentifs

Depuis plusieurs années, les autorités sanitaire, municipale et préfectorale se mobilisent pour empêcher la prolifération du moustique tigre sur le territoire. L'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que l'ARS, missionnent depuis plusieurs périodes estivales, le SLM67 (Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin) pour animer des actions d'information sur les bons gestes à adopter : ateliers de sensibilisation, réunions dans les jardins familiaux, démarches en porte à porte.

Chacun peut participer à la prévention en limitant les conditions favorables à la prolifération des moustiques et en se protégeant activement au retour d'un pays où les maladies sont présentes (dengue, chikungunia...).

Pour en savoir plus :

- [Dossier thématique Dengue | Santé publique France](#)
- [Surveillance épidémiologique des arboviroses transmises par le moustique tigre | ARS Grand Est](#)
- [Foire aux questions : moustique tigre et opérations de démoustication organisées par l'ARS Grand Est | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](#)

Contacts presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Bas-Rhin : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr